

# Règlement Appel à Projets 2025

Clôture de l'Appel à Projets :

*Le vendredi 15 novembre 2024 à 23 H 59*



OENOTOURISME  
LAB



[www.oenotourismelab.com](http://www.oenotourismelab.com)



03 26 68 37 52



13 bis Rue Carnot  
Châlons-en-Champagne

Nous vous prions de prendre connaissance du présent règlement avant de proposer votre candidature à l'appel à projets 2024/2025.

## **I. L'Œnotourisme Lab**

### **I.I Présentation**

L'Œnotourisme Lab a été créé en 2018 par un réseau de partenaires aux compétences complémentaires, sous le format d'un Comité de pilotage du Lab: l'Agence de Développement Touristique de la Marne, Châlons Agglo, l'Office de tourisme de Châlons-en-Champagne, avec le soutien de l'Etat représenté par la Direction Départementale des Territoires de la Marne.

Implanté en Champagne, il est une plateforme nationale vers l'innovation dans l'œnotourisme et fait partie à ce titre du réseau du France Tourisme Lab regroupant les différents Lab touristiques thématiques du pays et permettant un accès à l'international.

L'Œnotourisme Lab s'appuie également sur un réseau d'experts pour proposer un accompagnement spécifique et personnalisé. Grâce à ce lieu d'échanges propice à l'expérimentation et au partage d'idées, cet outil se veut fédérateur de tout un écosystème dédié au développement de l'œnotourisme.

Depuis le premier appel à projets, lancé en 2019, plus de 60 porteurs de projet ont bénéficié d'un accompagnement de l'Œnotourisme Lab.

### **II.I.II Coût de l'incubation**

L'Œnotourisme Lab porte le programme d'incubation en lien régulier avec les partenaires fondateurs. Les candidats retenus bénéficieront de l'accès au dispositif d'accompagnement à titre gracieux.

La valeur moyenne du programme d'incubation de l'Œnotourisme Lab, selon la typologie du projet ou de l'entreprise, s'élève à 3 000 € par porteur de projet.



### **II.I.III Les engagements de l'incubé**

La participation au programme d'incubation est soumise à ce règlement qui stipule notamment que les « incubés » doivent assister à toutes les séances de coaching proposées, sauf pour causes justifiées. Tout manquement au règlement induit une exclusion définitive de « l'incubé » du programme.

## **II.II Candidature à l'appel à projets**

### **II.II.I Qui peut candidater ?**

L'appel à projets s'adresse à des start-ups, des étudiants, des entrepreneurs, des demandeurs d'emploi et des porteurs de projets innovants dans l'œnotourisme. Tous les domaines d'activité sont éligibles dès lors qu'une application ou une déclinaison innovante est proposée dans celui de l'œnotourisme.

Par projet innovant, on entend que le produit ou le service proposé soit nouveau sur le marché de l'œnotourisme, ou intègre un bénéfice, un avantage clair, une efficacité ou une solution au secteur.

La crise sanitaire a permis une prise de conscience de la fragilité sanitaire et environnementale des modèles actuels de société et de la nécessité de penser de nouveaux modèles de développement résilients.

En effet, la liaison entre le touriste, l'offre des vignobles, et leur environnement naturel et humain doit pouvoir être repensée afin, d'une part assurer une meilleure intégration des projets dans leur écosystème naturel, et d'autre part garantir une adaptabilité aux contraintes extérieures parfois inattendues. Les politiques publiques ont d'ailleurs intégré ces enjeux à travers le volet « Transition écologique » du Plan de Relance.



Une priorité de recrutement sera donc appliquée aux projets comprenant une ou plusieurs dimensions présentées ci-dessous (pour le projet lui-même, ou pour les prestataires utilisant l'outil ou le service proposé) :

> un modèle économique robuste et flexible, par une adaptabilité aux contraintes extérieures ;

> une réponse à un ou plusieurs des enjeux de développement durable suivants :

- La question des mobilités particulièrement présente en milieu rural, avec une réflexion sur des solutions alternatives et durables ;
- La question de la préservation et valorisation des paysages ;
- L'architecture, l'aménagement et le design durable (dans ses dimensions sociales et environnementales) ;
- La question de l'attractivité locale et des circuits courts ;
- L'intégration du numérique en appui aux nouveaux modèles.

## **II.II.II Comment soumettre son projet ?**

Le dossier de candidature est à compléter sur le site de l'œnotourisme Lab :  
[www.oenotourismelab.com](http://www.oenotourismelab.com)

Vous pourrez joindre tout autre document susceptible d'éclairer le jury sur la qualité et l'intérêt de votre projet, notamment une présentation originale en annexe.

- Contact: Sarah Amrani
- E-mail : [s.amrani@oenotourismelab.com](mailto:s.amrani@oenotourismelab.com)

## **II.II.III Contenu du dossier et éligibilité du porteur de projet**

Le dossier repose sur le formulaire de réponse, une description détaillée du concept devant permettre d'apprécier le caractère innovant.

Le porteur doit disposer du pouvoir de décision technique et financier pour son projet et/ou son entreprise. Une attestation sur l'honneur sera demandée suite à sa candidature en ce sens. Des éléments complémentaires au formulaire de réponse peuvent être demandés à la réception des candidatures.



### III.III. Critères de sélection des projets

Les projets déposés seront analysés et retenus selon les critères suivants :

- Le caractère innovant du projet, du concept ou du service ;
- Le potentiel économique de l'entreprise et sa capacité à générer des retombées économiques et touristiques sur les territoires, notamment le territoire de la Marne;
- Le potentiel de diffusion de l'innovation à l'échelle nationale (reproductibilité de l'offre à une grande échelle) ;
- La qualité du dossier déposé et la crédibilité du projet ;
- L'intégration d'une ou des priorités mentionnées précédemment.

NB : En tout état de cause, l'entreprise devra avoir ou prévoir une implantation en France.

### IV. Confidentialité

L'ensemble des informations envoyées dans le cadre de l'appel à projets sont soumises à confidentialité. L'ensemble des membres du jury sont liés par un accord de confidentialité.

### V. Calendrier

#### **Date limite du dépôt des candidatures**

Vendredi 15 novembre 2024 à 23 H 59

#### **Pré-jury**

Jeudi 5 décembre 2024

#### **Jury final à Châlons-en-champagne**

Jeudi 12 décembre 2024

#### **Starter Class \***

Date communiquée prochainement

Février 2025

\*La présence des candidats sélectionnés est obligatoire.



[www.oenotourismelab.com](http://www.oenotourismelab.com)

